



## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2026

Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE

CLUB : TC Jemelle

Matricule : 6077

Le tournoi respecte le règlement général de la fédération imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 27-10-25

Date de fin : 02-11-25

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis"

Particularités réservées aux clubs :

#### ! Nouveauté

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 20h.

**Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.**

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées : simples : 21 jeunes : 21 doubles : 21

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final 21 et/ou par élimination directe 21

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

En Jeunes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 5 EUR au 2ème match 5 EUR

Pour les Adultes, il est, au 1er match, de 5 EUR au 2ème match 5 EUR

Pour les doubles, il est de 5 EUR par paire

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : Mercredi 22 octobre 2025 à 18H

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis" le 22-10-25 dès 18 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 23-10-25 entre 18 h et h

au n° de téléphone suivant : 0494/34.49.33

Particularités réservées aux clubs :

### 5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Antoine Adeline juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles Wauthier Axelle, Francis Slovène, Jeannier Frédéric, Dejardin Valéry adjoints

Tél. juge-arbitre 0494.34.49.33 Tél. secrétaire / Tél. club-house 0479/62.88.16

Nombre de terrains utilisés : 2 dont 0 de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 2 en Tapis Bleu

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

**6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :** en semaine à partir de 9 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

**En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :**

-9 ans du : 30-oct au 01-nov ou les

-11 ans du : 27-oct au 29-oct ou les

-13 ans du : 30-oct au 01-nov ou les

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**